

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: CINQ SUR CINQ LOTION

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 166/19/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0013967-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 1 - CINQ SUR CINQ FAMILLE	2
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	8
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 2 - CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES	9
2. Composition du méta-RCP	10
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	10
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	10
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	14
6. Autres informations	15
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	15
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 3 - CINQ SUR CINQ TROPIC	16
2. Composition du méta-RCP	17
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	17
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	17
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	20
6. Autres informations	21
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	22

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

CINQ SUR CINQ LOTION

1.2. Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Laboratoire Chauvin
Adresse	416 rue Samuel Morse CS 99535 34961 Montpellier Cedex 2 France

Numéro de l'autorisation

166/19/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

LU-0013967-0000

Date de l'autorisation

11/10/2019

Date d'expiration de l'autorisation

22/07/2029

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Laboratoire CHAUVIN

Adresse du fabricant

416 rue Samuel Morse - CS 99535 34961 Montpellier cedex 2 France

Emplacement des sites de fabrication

FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE LES ILES FERAYS 07300 Tournon cedex France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Merck S.L.U. Poligono Merck 08100 Mollet del Valles Espagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20 - 35

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 1 - CINQ SUR CINQ FAMILLE

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20 - 20

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronello). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif cutané contre les moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: Moustiques Aedes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: Moustiques Culex Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Autre Application cutanée
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,7 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Le taux d'application est de 0,7 mg/cm ² de peau. Durée de protection : 5 heures en climat tempéré Nombre et fréquence des applications : – Enfants de 6 mois à 6 ans : 1 application par jour – Enfants et adultes (> 6 ans) : 2 applications par jour Nombre de pulvérisations: Tête: Par main: Par bras: Par jambe: 1 an: 1 – 2 1 - 2 1 – 2

1 – 2 ans (2 ans)	2		1 – 2	1 – 2
2 – 5 ans	2 – 3		1 – 2	2 – 3
6 – 11 ans	2 – 3		2 – 3	3 – 4
Adultes et enfants >12 ans	5 – 6	2	4 – 5	6 – 7

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsif cutané contre les tiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tique Stade de développement: Adultes et nymphes
Domaine d'utilisation	Autre Application cutanée
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,95 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Le taux d'application est de 0,95 mg/cm ² de peau. Durée de protection : 3 heures en climat tempéré Nombre et fréquence des applications : Enfants et adultes (> 6 mois) : 1 application par jour Nombre de pulvérisations: Tête: Par main: Par bras: Par jambe: 1 an: 2 - 3 1 - 2 1 - 2 1 - 2 ans (2 ans) 2 - 3 1 - 2 2 2 - 5 3 - 4 2 - 3 3 6 - 11 ans 3 - 4 3 - 4 4 - 5 Adultes et enfants >12 ans 7 - 8 2 - 3 5 - 6 8 - 9
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
 - Respecter les doses d'application recommandées.
 - Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.
 - En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur devrait informer le titulaire de l'autorisation.
 - Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
 - En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'

appliquer le produit.

– La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.
- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants (> 11 ans) : appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
 - Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (égout, toilettes...) ou dans les caniveaux.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver le produit pendant plus de 3 ans.

6. Autres informations

– Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	CINQ SUR CINQ FAMILLE	Marché: LU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	LU-0013967-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 2 - CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25 - 25

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronello). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif cutané contre les moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: Moustiques Aedes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: Moustiques Culex Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Autre Application cutanée
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,68 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: 0,68 mg/cm ² de peau Durée de protection : 5 heures en climat tempéré Nombre et fréquence des applications : – Enfants de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour – Enfants et adultes (> 11 ans) : 2 applications par jour Nombre de pulvérisations : Tête: Par main: Par bras: Par jambe: 1 an: 1 – 2 1 1 – 2 1 – 2 ans (2 ans) 1 – 2 1 – 2 1 – 2 2 – 5 ans 2 – 3 1 – 2 2 – 3 6 – 11 ans 2 – 3 2 – 3 3 – 4 Adultes et enfants >12 ans 5 – 6 2 4 – 5 6 – 7
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère. Bouteille 75 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsif cutané contre les tiques

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

/

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Ixodes ricinus
Nom commun: Tique
Stade de développement: Adultes et nymphes

Domaine d'utilisation

Autre
Application cutanée

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,93 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: 0,93 mg/cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en climat tempéré Nombre et fréquence des applications : – Enfants et adultes (> 2 ans) : 1 application par jour Nombre de pulvérisation s: Tête: Par main: Par bras: Par jambe: 2 – 5 ans 3 – 4 2 – 3 2 – 3 6 – 11 ans 3 – 4 3 – 4 4 – 5 Adultes et enfants >12 ans 7 – 8 2 – 3 5 – 6 8 – 9
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère. Bouteille 75 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur en informera le titulaire de l'enregistrement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.
- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants (> 11 ans) : appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
 - Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver le produit pendant plus de 3 ans.

6. Autres informations

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES	Marché: LU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	LU-0013967-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

Nom commercialCINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES
NOUVELLE FORMULE

Marché: LU

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

LU-0013967-0003 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta-SPC 3 - CINQ SUR CINQ TROPIC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35 - 35

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronello). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif cutané contre les moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Moustiques Aedes Nom commun: Aedes mosquitoes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: Moustiques Culex Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Anopheles spp. Nom commun: Moustiques Anopheles Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Autre Application cutanée
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la moitié des jambes
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,48 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Le taux d'application est de 0,48 mg/cm ² de peau. Durée de protection : 5 heures en climat tropicale (Culex spp. et Aedes ssp. : 6 heures ; Anopheles spp. : 5 heures) Nombre et fréquence des applications : – Enfants de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour – Enfants et adultes (> 11 ans) : 2 applications par jour Nombre de pulvérisations: Tête: Par main: Par bras: Par jambe: 2 – 5 ans 1 – 2 1 – 2 1 – 2

	6 – 11 ans	1 – 2	1 – 2	2 – 3
	Adultes et enfants >12 an	3 – 4	1 - 2	2 – 3 4 – 5
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)			
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère. Bouteille 75 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.			

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

/

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur en informera le titulaire de l'enregistrement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.
- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants (> 11 ans) : appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
 - Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.

- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver le produit pendant plus de 4 ans.

6. Autres informations

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	CINQ SUR CINQ TROPIC	Marché: LU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	LU-0013967-0004 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

Nom commercial	CINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE FORMULE	Marché: LU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	LU-0013967-0005 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35
